



**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 JUIN 2019**

L'An deux mil dix neuf, le vingt quatre juin, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de GROSBREUIL, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de GROSBREUIL, sous la présidence de Madame Martine DURAND, Maire de GROSBREUIL.

Etaient présents les Conseillers Municipaux en exercice : 15/18 Bernard ALINCANT, Laëtitia BARRAIN, Frédéric CHAILLOU, Isabelle de ROUX, Christiane DOUTEAU, Martine DURAND, Alain GUEDON, Jean-Luc GUERINEAU, Alain GUILMENT, Jean-François HAURAIX, Marc HILLAIRET, Chloé MERLET, Stéphanie SCHIEL, Martine VINCENTEAU, Frédérique VOINEAU-ORGERIT.

Etaient absents : 3/18 :

Anne-Lise BRUNET a donné pouvoir à Christiane DOUTEAU

Jacques PERIDY a donné pouvoir à Martine DURAND

Audrey MARIONNEAU a donné pouvoir à Frédérique VOINEAU-ORGERIT

Secrétaire de séance :

Isabelle de ROUX a exercé les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de séance du Conseil Municipal du 03 Juin 2019.

Madame Le Maire demande si des observations sont à formuler sur le compte rendu de séance du 03 Juin 2019,

- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'approuver ledit compte rendu du Conseil Municipal à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
18	0	0

Décision du Maire sur délégation

1. DIA 19 rue Beauséjour
2. DIA 36 rue de Bretagne

1. DEL. 24.06.2019 Finances communales

- Interventions musique et danse pour l'année scolaire 2019-2020

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Départemental met à disposition de la Commune un accompagnement organisationnel pour les interventions musique et danse

pour l'année scolaire 2019-2020, comme pour l'année scolaire précédente. Madame le Maire précise qu'il s'agit d'interventions de grande qualité appréciées par les enfants et les enseignants des deux écoles de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
18	0	0

- De maintenir l'accès à la culture pour les enfants des écoles de la commune en poursuivant les interventions musique et danse pour l'année scolaire 2019-2020 à raison de 8 heures par classe pour les cycles 2 et 3, soit 56 heures maximum pour l'année ;
- De solliciter l'accompagnement organisationnel du Conseil Départemental pour l'année scolaire 2019-2020 ;
- D'autoriser Madame Le Maire, Martine DURAND, à signer tout acte s'y rapportant.

2. DEL. 24.06.2019 Finances communales

- Fixation du loyer pour le nouveau logement Maison Giraudeau
-

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal les propositions d'évolution du loyer du studio pour le logement de l'ancien presbytère situé place de l'Eglise - Maison Giraudeau.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
18	0	0

- De fixer à 200 € le montant du loyer mensuel du logement de 28 m² situé place de l'Eglise – Maison Giraudeau ;
- D'autoriser Madame Le Maire, Martine DURAND, à signer tous documents concernant cette affaire ;

3. DEL. 24.06.2019 Finances communales

- Place des Meuniers : Approbation de l'avant projet définitif relatif à la construction de commerces et parking
-

Par convention en date du 1er février 2018, la commune de Grosbreuil a confié à l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du programme, le choix du maître d'œuvre, le suivi des études et des travaux relatifs à la construction de commerces et aménagement d'un parking place des Meuniers.

Il a été confié une mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet Vallée architectes pour la réalisation de ce projet.

Madame le Maire présente l'Avant-Projet Définitif et explique que le projet comprend :

- La construction de commerces pour 373 m² comprenant :
 - Un restaurant (hors matériel) pour une surface de 171,10 m²,
 - Une auto-école (livrée finie) pour une surface de 74,30 m²,
 - Un cabinet d'avocat pour 30,60 m²,
 - Une cellule libre (livrée brute) pour 32,30 m²,
 - Une façade destinée à un futur commerce,
 - La reprise de la façade de la coiffeuse existante.
- L'aménagement (requalification de l'espace public, gestion des Ep, EU, voirie, espaces verts et mobilier urbain) de la place des Meuniers pour 4 931 m² comprenant :
 - La création d'un parvis piétons de 1 882 m²
 - La création d'un parking de 2 803 m²
 - Aménagement d'un parking destiné (non réservé) aux logements à construire par un bailleur social pour 246 m².

Madame le Maire propose que l'Avant-Projet Définitif soit approuvé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
17	0	1 (Bernard ALINCANT)

- De Valider l'Avant-Projet Définitif présenté et l'enveloppe prévisionnelle des travaux de 799 932,63 €HT, comprenant des prestations supplémentaires au programme,
- D'Autoriser Madame le Maire à signer l'avenant de forfaitisation de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'élevant à 80 713,00 €HT,
- D'Autoriser Madame le Maire à signer l'avenant de forfaitisation de la rémunération de l'assistant à maîtrise d'ouvrage s'élevant à 44 809 €HT,
- D'Autoriser le lancement de la phase DCE,
- D'Autoriser Madame le Maire à lancer la consultation pour les marchés de travaux,
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour effectuer tous les actes et prendre toutes décisions dans la mise en œuvre de la procédure de passation pour le choix des différentes entreprises,
- De préciser que les dépenses correspondantes seront engagées sur la section investissement du budget correspondant,

4. DEL. 24.06.2019 Voirie

- Vendée numérique : convention d'occupation temporaire du domaine privé

Madame Le Maire propose d'adopter la convention d'occupation temporaire du domaine privé avec le GIP Vendée Numérique pour les travaux de déploiement de la fibre optique.

L'emprise foncière de 2 m² concerne la parcelle section AB 14 située rue de la rivière (chemin de la fontaine). Aucune redevance n'est prévue.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENSION
18	0	0

- D'émettre un avis favorable à la convention d'occupation temporaire du domaine privé avec le GIP Vendée Numérique pour les travaux de déploiement de la fibre optique ;
- D'autoriser Madame Le Maire à signer tout acte s'y rapportant.

DEL. 03.06.2019 Urbanisme – Assainissement

- Droit de préemption urbain

- Sans objet.

Questions diverses

- Zone de Loisirs : les anciens propriétaires font appel sur le montant des indemnités d'expropriation.
- La Garenne : l'association APP Vendée a envoyé un courrier concernant la protection de la haie bocagère route de la Boutière.
- Invitation fête de fin d'année école publique le samedi 29 juin
- Prochaines réunions

Séance levée à 21h15.

Madame La Maire,

Martine DURAND.

LISTE DES DELIBERATIONS DU 24.06.2019

1. DEL. 24.06.2019 Finances communales

- Interventions musique et danse pour l'année scolaire 2019-2020

2. DEL. 24.06.2019 Finances communales

- Fixation du loyer pour le nouveau logement Maison Giraudeau

3. DEL. 24.06.2019 Finances communales

- Place des Meuniers : Approbation de l'avant projet définitif relatif à la construction de commerces et parking

4. DEL. 24.06.2019 Voirie

- Vendée numérique : convention d'occupation temporaire du domaine privé

Signatures de la Séance du Conseil Municipal

ALINCANT Bernard	
BARRAIN Laëtitia	
BRUNET Anne-Lise	<i>Absente excusée</i>
CHAILLOU Frédéric	
de ROUX Isabelle	
DOUTEAU Christiane	
DURAND Martine	
GUEDON Alain	
GUERINEAU Jean-Luc	
GUILMENT Alain	
HAURAIX Jean-François	
HILLAIRET Marc	
MARIONNEAU Audrey	<i>Absente excusée</i>
MERLET Chloé	
PERIDY Jacques	<i>Absent excusé</i>
SCHIEL Stéphanie	
VINCENDEAU Martine	
VOINEAU-ORGERIT Frédérique	